

Compte rendu du Conseil d'Administration du 29/10/2020

Présents: E. Alemany, S. Berthier, F. Degiuli, M. Robin, A. Ropert, P. Saguet,
J. L. Vigne

Absents : C. Arsenne , C. Guy

Secrétaire de séance : A. Ropert

S. Berthier résume la situation financière. Elle est saine. Il n'y a pas de souci avec 21000 € sur le compte bancaire à la fin de l'exercice au lieu de 19000 € l'année précédente. Si le reconfinement devait durer plus d'un mois, le CA retournerait voir la direction du CTM qui s'était montrée arrangeante lors du premier confinement.

S. Berthier informe le CA qu'il donne au club un ordinateur ainsi qu'un logiciel de comptabilité (programme EVB compta). Il en est chaleureusement remercié.

Le rapprochement entre le Bridge Club de Montbonnot et le Bridge Club de Meylan n'est pas d'actualité.

Les statuts du BCM étant obsolètes, il faudra établir de nouveaux statuts et les présenter à une Assemblée Générale Extraordinaire.

La possibilité d'accueillir des compétitions est discutée par le CA. E. Alemany rappelle que l'ouverture du club le samedi est possible et que le défraiement proposé est intéressant. Le CA ne voit pas d'objection à répondre favorablement le cas échéant à cette proposition.

La séance est close à 18 h 15.